

# PÉRISCOLAIRE

## ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

### DOCUMENT D'INFORMATION

En partenariat avec la mairie de Arches, l'association départementale des Francas des Vosges organise, durant l'année scolaire 2023-2024, les accueils périscolaires et les mercredis récréatifs de la commune.

Association de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas des Vosges portent l'ambition de développer des loisirs éducatifs de qualité accessibles à tous. Par conséquent, les accueils périscolaires et extrascolaires archéens seront des espaces éducatifs qui offrent aux enfants à travers le jeu, une ouverture au monde, une initiation au collectif et un accès à la culture. La diversité des activités pédagogiques mises en place seront autant de réponses aux besoins de création, de découverte, de partage et de relation de vos enfants.



Une équipe diplômée

En coopération avec les agents municipaux, les salariés des Francas des Vosges, Florian SALMON, directeur et Hermine BEDEL, animatrice, tous deux titulaires du BPIEPS Loisirs Tous Publics, animeront les différents temps accueils des enfants le matin, le soir, le midi à la cantine et le mercredi.

## PÉRISCOLAIRE MATIN - MIDI - SOIR

### TARIFICATION\*



#### ADRESSE

Groupe Scolaire Jean Haedrich  
5 rue de la mairie  
88380 ARCHES



#### HORAIRES D'ACCUEIL

Matin : 07h15 - 08h30  
Midi : 12h00 - 13h30  
Soir 1 : 16h00 - 17h15  
Soir 2 : 17h15 - 18h30

Tranches horaires	Tranche 1 QF inférieur à 640		Tranche 2 QF supérieur à 640		Tranche 3 Non allocataire CAF	
	ARCHES		ARCHES		ARCHES	
matin de 07h15 à 08h30	0,90 €		1,00 €		1,10 €	
midi de 12h00 à 13h30	5,10 €		5,20 €		5,30 €	
soir 1 de 16h00 à 17h15	0,90 €		1,00 €		1,10 €	
soir 2 de 17h15 à 18h30	0,90 €		1,00 €		1,10 €	

**\*POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE DE ARCHES : LA MAIRIE DE ARCHES PARTICIPE À HAUTEUR DE 0.10 € PAR PRÉSENCE PÉRISCOLAIRE. LA TARIFICATION CI-DESSUS TIENT COMPTE DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA MAIRIE.**

## MERCREDIS RÉCRÉATIFS MATIN - MIDI - APRÈS-MIDI



#### ADRESSE

Groupe Scolaire Jean Haedrich  
5 rue de la mairie  
88380 ARCHES



#### HORAIRES D'ACCUEIL

Matin : 07h15 à 12h00  
Midi : 12h00 à 13h30  
Après-midi : 13h30 - 18h30

Accueil échelonné de 07h15 à 09h00  
Départ échelonné de 17h00 à 18h30

### TARIFICATION

Tranches horaires	Tranche 1 QF inférieur à 640		Tranche 2 QF supérieur à 640		Tranche 3 Hors allocataire CAF	
	ARCHES	EXTÉRIEURS	ARCHES	EXTÉRIEURS	ARCHES	EXTÉRIEURS
matin de 07h15 à 12h00	5,00 €	8,00€	5,20 €	8,20€	9,00 €	11,00 €
midi de 12h00 à 13h30	5,20 €	8,20€	5,40 €	8,40€	9,20 €	11,20 €
après-midi de 13h30 à 18h30	5,00 €	8,00 €	5,20 €	8,20 €	9,00 €	11,00 €

# INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE / MERCREDIS RÉCRÉATIFS

## ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



### DOSSIER D'INSCRIPTION PAPIER À COMPLÉTER

- Informations de l'enfant (état civil, sanitaires, responsables légaux ...)
- Règlement intérieur
- Documents justificatifs à actualiser



### Réservations périscolaire sur le portail famille

**Pour les anciens inscrits :** utilisez les identifiants fournis l'année passée. Pensez à nous les redemander si besoin, perte ou oubli.

**Pour les nouveaux inscrits :** vos codes vous seront transmis après avoir réceptionné votre dossier

**ATTENTION :** Pensez à réaliser vos réservations avant samedi 02 septembre 22h pour le lundi 04 septembre



**DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER  
VENDREDI 01 SEPTEMBRE 2023 À 12H**

②

### REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Par mail :

[clearches@francas-vosges.org](mailto:clearches@francas-vosges.org)

①

### OBTENIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur notre site-internet

<https://www.francas-vosges.org/arches>

À la demande par mail :

[clearches@francas-vosges.org](mailto:clearches@francas-vosges.org)

### PERMANENCES D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE - ESPACE PÉRISCOLAIRE

⇒ Samedi 26 août 2023 de 09h00 à 12h00

⇒ Mercredi 30 août 2023 de 09h00 à 12h00

⇒ Vendredi 01 septembre 2023 de 09h00 à 12h00

## PORTAIL FAMILLES DES FRANCAS DES VOSGES RÉSERVATIONS, FACTURES ET RÈGLEMENTS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

TUTORIEL VIDÉO DU PORTAIL FAMILLES DISPONIBLE EN SUIVANT CE LIEN :

<https://www.youtube.com/watch?v=Puu6WtTQ7cg>

### RÉSERVATIONS en ligne

- demande de réservations / suppressions des présences à J-2 jusque 22h
- possibilité de faire des réservations en lot
- réservations réalisées par trimestre

#### - Exemple sur les délais de réservations

Si je veux réserver pour le mercredi récréatif toute la journée, je dois faire ma demande avant lundi jusque 18h.

### FACTURES et paiement en ligne

- consulter un récapitulatif des factures périscolaires
- régler en ligne par carte bancaire une facture via serveur sécurisé 3Dsecure
- demander l'envoi d'une facture

### RENSEIGNEMENTS de la famille

- consulter les renseignements connus
- faire la demande d'actualisation si changement de situation

### RÈGLEMENTS

- consulter un récapitulatif des règlements traités par l'accueil périscolaire (chèques - carte bancaire - virements ...)
- demander un reçu

### PLATEFORME DE CONTACT

- espace de documents à télécharger
- formulaire de contact
- historique de votre espace familles

## RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DES VOSGES

Par téléphone : 03.29.82.48.08

Par mail : [clearches@francas-vosges.org](mailto:clearches@francas-vosges.org)